

Procès-verbal

Présences :

Chantal Girouard
Marjolaine Groulx
Roger Fontaine
Line Pratte

Carole Martel
François Arcand

Marie-Ève Lavoie, coordonnatrice
Karine Guay, intervenante communautaire
Stéphanie Benoît, CDC Drummond

LE QUORUM ÉTANT CONSTATÉ, NOUS POUVONS PROCÉDER

1. Ouverture de l'assemblée

À 19h20, madame Marie-Ève Lavoie, coordonnatrice de l'organisme, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de s'être présentées en grand nombre. Mme Lavoie propose le déroulement de l'assemblée.

2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par François Arcand et secondé par Line Pratte que Marie-Ève Lavoie et Karine Guay agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2014
5. Présentation et adoption des états financiers 2014-2015
6. Nomination du vérificateur comptable pour 2015-2016
7. Présentation du rapport d'activités 2014-2015
8. Présentation du plan d'action 2015-2016
9. Présentation des prévisions budgétaires 2015-2016
10. Élections du conseil d'administration
 - a) Nomination d'un président, secrétaire et scrutateurs d'élections
 - b) Mises en candidature (3 postes à combler pour un mandat de 2 ans)
 - c) Période de vote
11. Pause et collation
12. Présentation du nouveau conseil d'administration
13. Varia
 - a) Déménagement de l'organisme en 2017
14. Levée de l'assemblée

Tous ayant pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par Marjolaine Groulx et secondé par François Arcand d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 juin 2014

Mme Marie-Ève Lavoie fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Il est soulevé par cette dernière que plusieurs fautes d'orthographe seront à corriger.

Il est proposé par Marjolaine Groulx et secondé par Chantal Girouard d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2013 soit adopté avec corrections des fautes d'orthographe.

Adopté à l'unanimité.

5. Présentation et adoption des états financiers 2013-2014

Mme Line Desautels, comptable, présente les états financiers. Elle précise la bonne tenue de compte de l'organisme, mais précise que le déficit est plus grand cette année dû à un manque de financement. Elle ajoute qu'il serait préférable qu'il n'y ait pas de déficit et mise sur l'importance de trouver des sources de financement supplémentaires.

- a) Mr François Arcand demande, à la lecture des différents tableaux, quels sont les efforts à mettre pour rétablir la situation. Mme Line Desautels indique qu'il faut augmenter les activités d'autofinancement pour pallier le faible financement en provenance du bailleur de fonds. Mme Marie-Ève Lavoie ajoute que chacun doit mettre les mains à la pâte et fasse la promotion des activités et du matériel promotionnel. Elle ajoute que les deux employées ne peuvent occuper leur temps à financer l'organisme en considérant qu'il n'y a qu'une personne temps plein et l'autre à temps partiel et que pendant les campagnes de financement, elles sont moins disponibles pour la réponse aux besoins des membres. Mr François Arcand ajoute que les membres du C.A doivent supporter l'équipe de travail en utilisant leurs contacts et entourage pour l'autofinancement.
- b) Mme Carole Martel demande ce que signifie autofinancement. Madame Marie-Ève Lavoie parle des tasses, chandails, cartes de membres, revenu d'activités et dons reçus.
- c) Mme Marie-Ève Lavoie apporte des éclaircissements par rapport à la subvention de l'OPHQ (19 975) qui servait à la réalisation du guide et du site web.
- d) Mr François Arcand mentionne les efforts de la coordonnatrice pour réduire les montants affectés aux postes de dépenses. Mme Desautels renchérit en indiquant que le problème majeur provient du manque de financement.
- e) Mme Line Pratte fait la différence entre déficit et déficit réel en considérant l'amortissement. Mme Line Desautels indique que l'amortissement est une perte comptable.

Il est proposé par Roger Fontaine et secondé par Caroline De Gagné que les états financiers de l'année 2013-2014 soient adoptés.

Adopté à l'unanimité.

6. Nomination du vérificateur comptable pour 2015-2016

Il est proposé par François Arcand et secondé par Roger Fontaine de nommer Mme Line Desautels comme vérificateur comptable pour l'année 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

7. Présentation du rapport d'activités 2014-2015

Mme Marie-Ève Lavoie et Mme Karine Guay présentent les grandes réalisations et les points saillants de l'année 2014-2015 avec une animation ludique sous le thème de la chasse et de la pêche. Elles font mention de l'expansion des services et de l'augmentation des appels téléphoniques (400%), des accompagnements (780%), des communications par courriel (508%) et de la distance parcourue pour répondre aux membres (12 695km).

Il est proposé par Mr François Arcand de laisser une période de 5 minutes pour laisser le temps aux gens de consulter le bilan avant de l'adopter.

Mme Carole Martel mentionne que le bilan fait bien état de l'ampleur des activités réalisées.

Il est proposé par François Arcand et secondé par Chantal Girouard d'adopter le rapport d'activités de l'année 2014-2015.

Adopté à l'unanimité.

8. Présentation du plan d'action 2015-2016

Mme Marie-Ève Lavoie présente le plan d'action de l'organisme pour 2015-2016 (sous forme de cible) ainsi que les orientations qui seront priorisées par le conseil d'administration lors de la prochaine année. Elle mentionne que l'organisme se recentrera sur la personne ayant un TSA. Elle mentionne qu'Autisme Centre-du-Québec avait pris une couleur famille dans les dernières années. Elle ajoute la volonté de l'organisme à se rapprocher de leurs réalités et de leurs besoins.

Il est proposé par Roger Fontaine et secondé par François Arcand d'adopter le plan d'action 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

9. Présentation des prévisions budgétaires 2014-2015.

Madame Marie-Ève Lavoie nous présente les prévisions budgétaires 2015-2016. Elle fait mention des différents projets et activités prévus pour l'année 2015-2016. Elle apporte également des explications quant aux écarts entre les états financiers de 2014-2015 et les prévisions budgétaires de 2015-2016. Elle ajoute que le climat d'austérité agit fortement sur les prévisions budgétaires.

Les prévisions budgétaires approuvées par le conseil d'administration sont déposées devant l'assemblée.

10. Élection du conseil d'administration

a. Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection

Il est proposé par François Arcand et secondé par Line Pratte que Marie-Ève Lavoie et Karine Guay agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'élection.

Il est proposé par François Arcand et secondé par Line Pratte que Roger Fontaine et que Chantal Girouard agissent comme scrutateurs si une élection à lieu.

Adopté à l'unanimité.

b. Mise en candidature et élection des administrateurs (3 postes à combler pour 2 ans)

Mme Marie-Ève Lavoie, présidente d'élection rappelle les règlements généraux concernant la composition du conseil d'administration. Cette année, 3 postes sont à combler pour deux ans. Elle informe aussi que Mme Chantal Girouard quitte son poste (a remis sa démission) ce qui laisse son poste vacant qui sera pour une durée de 1 an. Elle remercie cette dernière pour son implication au sein du C.A.

Mme Marie-Ève Lavoie informe que plusieurs candidats ont manifesté leur intérêt pour s'impliquer au sein du C.A. Elle informe que deux d'entre eux n'ont pas rempli les conditions de base, soit d'être membre d'ACQ et avoir fait une lettre de motivation parce qu'ils allaient être absents. Elle demande à l'assemblée de se pencher sur la situation et de prendre la décision si oui ou non, leur mise en candidature était acceptée. Les deux candidatures sont rejetées à l'unanimité.

Nous procédons à la mise en nomination :

Mr Stéphane Blackburn (absent, mais il a produit une lettre de motivation) est proposé par Mme Line Pratte.

Mme Carole Martel est proposée par Mr François Arcand.

Mr François Arcand est proposé par Mme Carole Martel.

Mme Line Pratte est proposée par Mme Marjolaine Groulx.

La fin de la période de mise en candidature est proposée par Roger Fontaine et secondée par Chantal Girouard.

Line Pratte accepte

François Arcand accepte

Carole Martel accepte

Stephan Blackburn accepte (lettre de motivation fait foi de son acceptation)

c. Période de vote

Comme il y a 4 candidats pour 4 postes à combler, il n'y a pas d'élection

11. Pause

Comme le temps avance et qu'un temps de pause a été donné auparavant, il est accepté à l'unanimité de passer à l'autre point dans l'ordre du jour.

12. Présentation du nouveau conseil d'administration

Sont élus :

Line Pratte

François Arcand

Stéphane Blackburn

Carole Martel

Poursuivent leur mandat :

Roger Fontaine

Nadia Drapeau

Véronique St-Cyr

Les postes au conseil d'administration pour l'année 2015-2016 seront établis lors de la première rencontre du conseil d'administration, tel que stipulé dans les règlements généraux. Il en est de même pour cibler les différents conflits d'intérêts des personnes siégeant sur le C.A. (conflits d'intérêts qui ont été nommés lors de la mise en candidature).

13. Varia

a) Déménagement de l'organisme en 2017

Mme Marie-Ève Lavoie présente la situation financière de l'organisme versus l'expansion des services dans la dernière année et le besoin d'au moins un autre employé à temps plein. Elle ajoute que cela se veut un point d'informations et qu'aucune décision ne sera prise ce soir. Elle fait état de la résolution du C.A qui est : « Le conseil d'administration mandate les employées de prendre les informations relatives au coût de location sur l'ensemble du territoire dans le but de diminuer les frais fixes relatif au loyer d'ici 2017 pour maintenir et augmenter les services aux membres. »

Mme Marie-Ève Lavoie présente un tableau décisionnel présentant les pour et les contres d'un déménagement des locaux. Elle informe que les démarches faites tendent vers Nicolet-Bécancour-Yamaska, tant du point de vue financier que stratégique (couverture du territoire et plan d'action des 2 dernières années). Elle ajoute aussi qu'il a entre 4 et 10 personnes qui visitent les locaux et que de façon générale, les gens de Drummond démontrent une perte d'intérêt pour les activités de l'organisme.

Deux membres de la MRC Drummond expriment avec émotivité, verbalement ou physiquement, leur inconfort face à un éventuel déménagement de l'organisme pendant, un long moment. Elles nomment que ce serait une perte pour la fierté drummondilloise.


Un membre de Nicolet-Bécancour-Yamaska fait état de la situation des gens de son territoire au niveau de la trajectoire de services. Les gens ne sont pas réseautés et aucun organisme offrant des services aux personnes ayant un TSA et leur famille ne les regroupe.

Mme Marie-Ève Lavoie rappelle que la décision sera prise en C.A. et que ce point d'informations a pour but de partager avec transparence un des enjeux discutés en C.A. Elle rappelle que la décision sera prise sur des bases rationnelles.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Roger Fontaine et secondé par François Arcand de lever l'assemblée à 22h05.

Adoptée à l'unanimité.



Karine Guay, secrétaire d'assemblée